

Aménagement de l'espace

Centre de Documentation et d'Information
collèges et lycées

Numéro de dossier : 19990296 - Décembre 2000

Cahier de recommandations



ronnement - paysage - produit - conseil - formation - album - grand angle - insu... suivre - maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture - paysage - produit - conseil - formation - album - grand
sage - produit - conseil - formation - album - grand angle - instantané - déclic - scénario - zoom sur - et pour suivre - maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvra-
maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture - urbanisme - environnement - paysage - produit - conseil - formation - album - grand angle - instantané
conseil - formation - album - grand angle - instantané - déclic - scénario - zoom sur - et pour suivre - maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture -
maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture - urbanisme - environnement - paysage - produit - conseil - formation - album - grand angle - instantané - déclic - scénario
album - grand angle - instantané - déclic - scénario - zoom sur - et pour suivre - maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture - urbanisme - envi-
maîtrise d'ouvrage - architecture - urbanisme - environnement - paysage - produit - conseil - formation - album - grand angle - instantané - déclic - scénario - zoom sur - et
angle - instantané - déclic - scénario - zoom sur - et pour suivre - maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture - urbanisme - environnement - pay-
e - architecture - urbanisme - environnement - paysage - produit - conseil - formation - album - grand angle - instantané - déclic - scénario - zoom sur - et pour suivre - maî-
déclic - scénario - zoom sur - et pour suivre - maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture - conseil - formation - album - grand angle - instantané

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord est une association départementale inscrite dans un objectif d'intérêt public pour la qualité du cadre de vie avec le souci permanent de l'adapter aux particularités locales.

Aménagement de l'espace

Centre de Documentation et d'Information

collèges et lycées

Fiche générale

- .Un C.D.I., qu'est-ce que c'est ? (fiche 1)
- .A chaque contexte son C.D.I (fiche 1)
- .L'établissement dans son environnement (fiche 2)
- .Le C.D.I. actuel (fiche 3)
- .Les fonctions et les usagers (fiche 4)
- .La conception d'un organigramme (fiche 5)
- .Les composants de l'aménagement (fiches 6, 7, 8, 9 et 10)

Fiche exemple

Etat des lieux

- .Le collège Saint-Exupéry et son environnement (fiche 1)
- .Le C.D.I. actuel dans le collège (fiche 1)

Le C.D.I. conseillé

- .Estimation des besoins (fiche 2)
- .Le choix du lieu dans le collège (fiche 3)
- .Le choix de l'accès au C.D.I. (fiche 4)
- .Les principes de composition et les fonctions (fiches 5 et 6)
- .Valoriser le lieu scénique
- .Affirmer la symétrie du lieu par son axe - voir et être vu
- .Progression dans l'espace - redécouvrir le théâtre
- .Le rythme et la lecture
- .L'esquisse d'organisation (fiche 7)
- .Les étapes de la réalisation : choix du mobilier, diagnostic technique et travaux à réaliser, conseils de suivi de réalisation (fiche 8).

Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement
du Nord

98, rue des stations
59800 Lille
Tél : 03 20 57 67 67
Fax : 03 20 30 93 40
E.mail : caue59@caue59.asso.fr
www.caue59.asso.fr

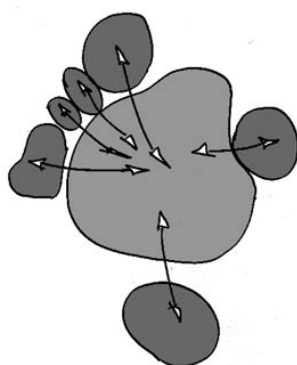


Simple bibliothèque de classe ou bibliothèque réservée aux professeurs, les lieux de ressources scolaires ont connu une évolution rapide vers la notion de centre de documentation et d'information, espace pour tous, situé au cœur de la vie de l'établissement. Depuis quelques années, l'apport des Technologies de l'Information et de la Communication Electronique influence l'espace du CDI. Si un cadre de travail fonctionnel et agréable est souhaitable, il est nécessaire qu'il soit adapté aux projets pédagogiques d'aujourd'hui et de demain.

Dix années d'intervention en stages de formation continue et initiale (MAFPEN/IUFM) pour documentalistes et de nombreux conseils sur site nous ont permis de constituer ce cahier. Une collaboration étroite entre CAUE et Education Nationale en fait le meilleur garant de qualité.

Un CDI, qu'est-ce que c'est ?

- Un lieu de ressource et de capitalisation d'informations, de documents, de médias, ...,
- Un lieu de rencontre et d'échange ; des niveaux de classe, des matières, des types d'utilisateurs, ...,
- Un lieu familier et de quotidienneté,
- Un lieu de travail individuel et collectif,
- Un lieu de recherche d'information,
- Un lieu d'information sur la vie de l'école, du quartier, ...,
- Un lieu de production, d'exposition, de collection,
- Un lieu d'expression ; lecture, jeux, théâtre, ...,
- Un lieu d'apprentissage pour l'utilisation d'autres lieux de documentation,
- Un lieu de vie en communauté,
- Un lieu qui favorise la curiosité, l'initiative et l'autonomie.



"L'idéal semble être de pouvoir disposer d'un grand espace assez polyvalent, où se situent l'essentiel des ressources, desservant des espaces préservés pour les activités qui nécessitent du calme ou qui produisent du bruit."

Le nouveau guide pratique du responsable CDI - éditions WEKA - septembre 1998.

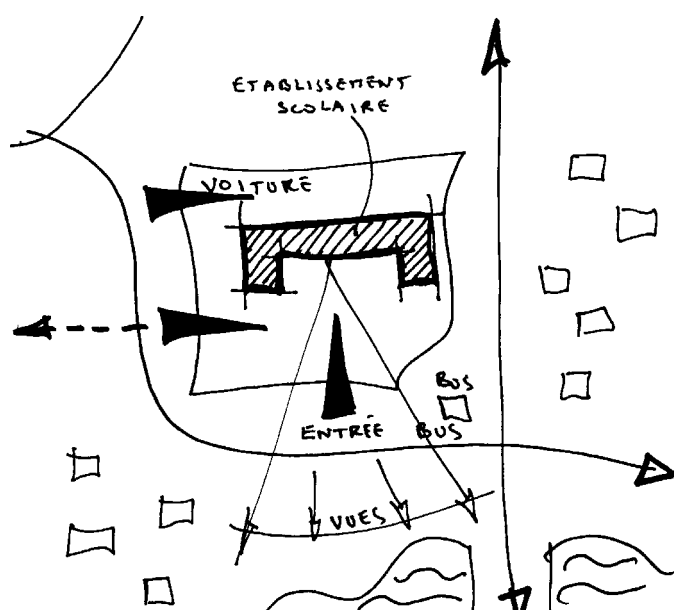
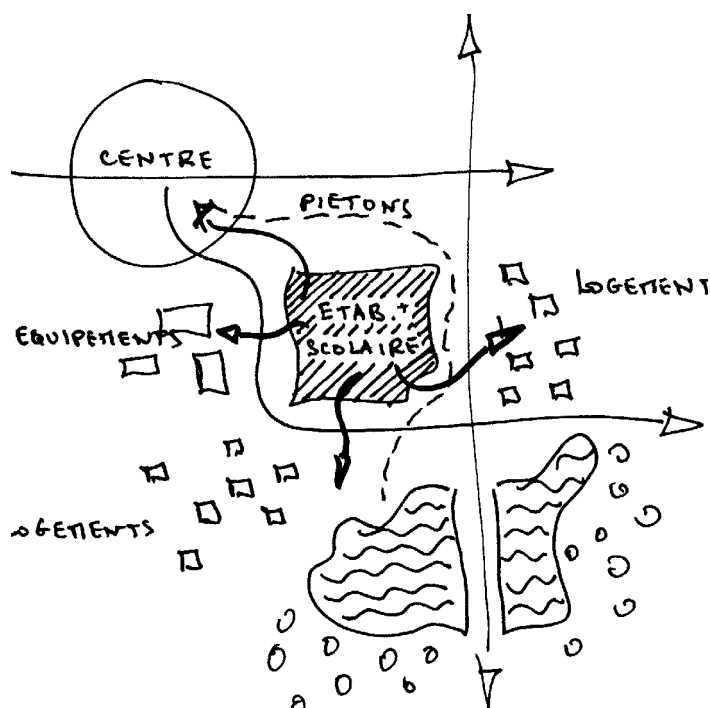
A chaque contexte son C.D.I.

Il n'existe pas de "solution type" pour établir un projet de CDI dans un établissement scolaire. Avant tout, il peut y avoir deux contextes différents : la création dans le cadre de la construction neuve d'un établissement scolaire ou la réorganisation dans un établissement existant. Dans le second cas, il peut s'agir d'un réaménagement dans le lieu d'origine, de l'extension de ce lieu, de son déplacement vers un autre lieu de l'établissement jugé plus adéquat, ou bien encore de la création ou la construction d'un nouveau lieu. Dans tous ces cas, une analyse fine de l'établissement scolaire, de son fonctionnement et l'expression détaillée des besoins, des fonctions et des usages que devra remplir le CDI, sont indispensables pour le choix du lieu et l'organisation complexe de son espace. En tout état de cause, l'approche architecturale et l'approche pédagogique sont nécessaires et indissociables.

Chacun devra se poser les bonnes questions et y répondre selon son propre contexte.

L'établissement dans son environnement

Regarder l'environnement d'un établissement permet de comprendre ses relations au quartier à travers les flux, les accès, les mitoyennetés, les vues, mais aussi les besoins, les nuisances et les dangers qui peuvent s'y rattacher. L'étendue de cet environnement ne se limite pas à la parcelle de l'établissement scolaire, mais peut s'élargir au quartier urbain, à la ville voir au territoire en fonction du contexte et des enjeux qu'ils portent.



Les flux autour de l'établissement :

- . Quels sont-ils ? - automobiles, piétons, cyclistes, ...
- à sens unique, en double sens, ...
- . Pour qui ? - élèves, professeurs, personnels de l'établissement, habitants du quartier, passants n'ayant pas d'activités dans le quartier, ...
- . Comment se croisent-ils ? Y-a-t-il du danger ?
- . Comment se passe le stationnement des automobiles, des vélos, et par conséquent le lien aux accès à l'établissement ?
- . Quels sont les transports en communs proches et où sont-ils ? Bus, métro, tramway, ...

Les accès à l'établissement :

- . Y-en a-t-il un ou plusieurs ?
- . Sont-ils différents selon les personnes ? élèves, professeurs, ..., piétons, cyclistes, ...
- . Entre-t-on par la cour, par un bâtiment, par un jardin, ... ?
- . L'accès est-il plutôt central ou en extrémité de l'établissement ?

Les mitoyennetés et les vues :

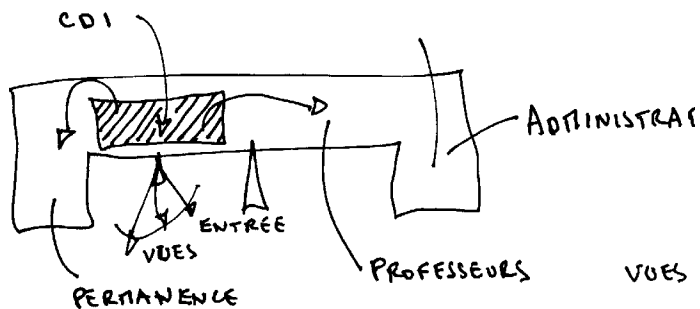
- . Quels rapports physiques et visuels entretient l'établissement scolaire avec son environnement ? Est-il enclavé entre d'autres constructions, ou bien s'ouvre-t-il au contraire vers un site particulier ?

Ouverture de l'établissement sur l'extérieur :

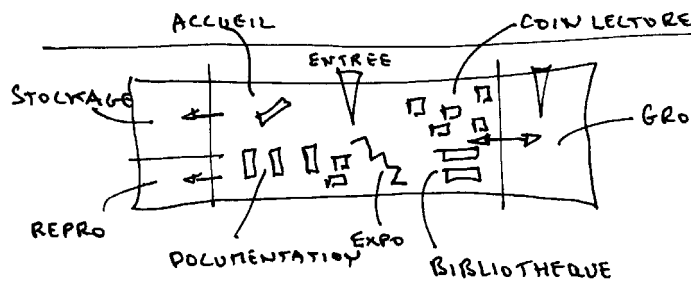
- . Le CDI participe au pôle culturel d'un établissement avec la salle polyvalente et la salle informatique. Il peut dans certains cas accueillir des publics extérieurs (loi de décentralisation).

Le CDI actuel

Avant même d'engager une réflexion sur les besoins, d'exprimer des envies et d'envisager des solutions, une critique du CDI actuel doit être méthodiquement établie, notamment quant aux caractéristiques propres de son espace, de son aménagement, des manques dont il souffre, afin de faire émerger les problèmes, mais aussi les potentialités et les avantages.



Le CDI se doit d'être un lieu au cœur de l'établissement.



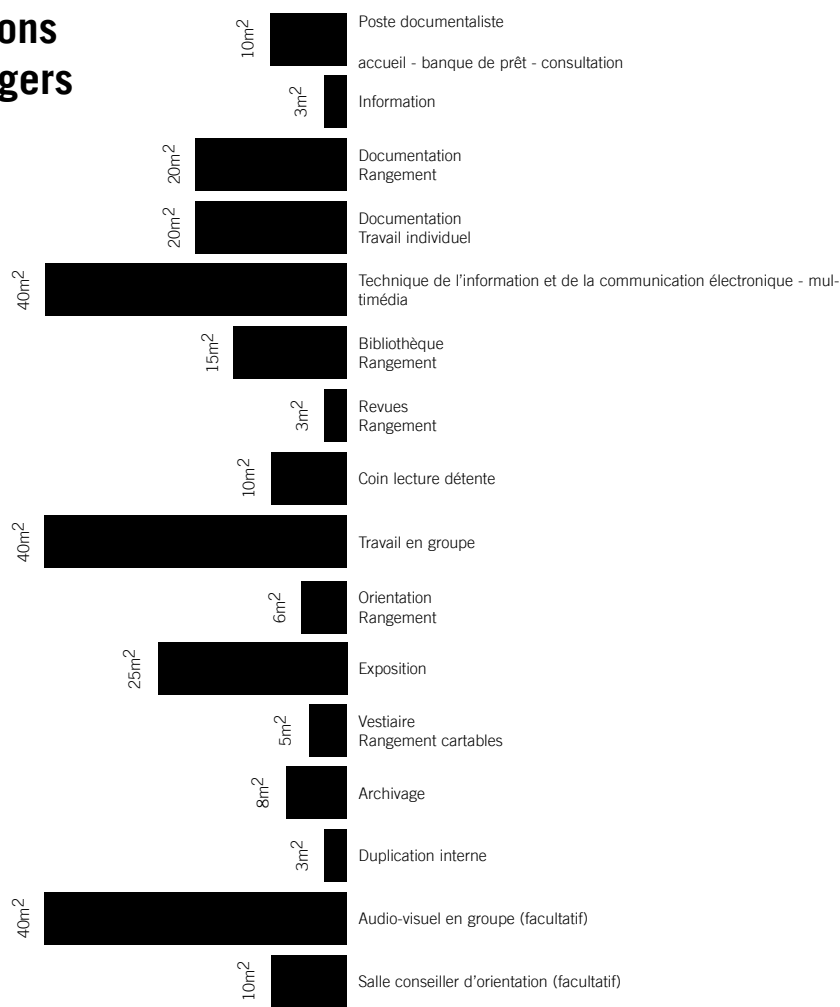
Quelques ratios :

Un CDI de collège contient en moyenne 5000 ouvrages.

On compte 3m² par place assise pour les zones de consultation ou de travail.

On compte 100 livres pour une étagère de 1m de large et 1,5m de haut.

Pour l'accès à une étagère, comptez au minimum 0,7m de dégagement.

Les fonctions et les usagers

Répartition proportionnelle et estimative des surfaces nécessaires pour un collège de 800 élèves

L'aménagement d'un C.D.I se résume en la mise en espace des différentes fonctions énoncées dans la circulaire de mission des documentalistes du 13 mars 1986. Chaque fonction n'a pas forcément sa pièce mais doit être intégrée à l'espace CDI. On évitera si possible des différences de niveaux fixes et des mezzanines.

Souvent indissociables du CDI, certaines fonctions, pour des raisons phoniques, des besoins d'intimité, la nécessité d'équipement particulier (éclairage, audio-visuel, ...), ne peuvent pas se situer dans l'espace principal du C.D.I., et prennent place dans des salles annexes souvent contiguës.

La salle principale d'un C.D.I., quant à elle, reçoit des fonctions et des usages très différents qui doivent se côtoyer sans nuisance. Le passage d'un lieu à un autre doit pouvoir se faire naturellement sans déranger un tiers. Chacun de ses usages et de ses fonctions implique des attentes différentes envers l'espace. Dans un souci d'efficacité et de confort, l'ergonomie scolaire pose les conditions optimum d'aménagement. L'éclairage, l'acoustique, la couleur, les matières, les volumes, le mobilier, les relations de proximité, les ouvertures, les fermetures et les vues entre les lieux, l'accessibilité, le chauffage, les positions de travail, ... ; tous sont des éléments dont le jeu subtil contribue à la création d'espaces adaptés aux besoins.

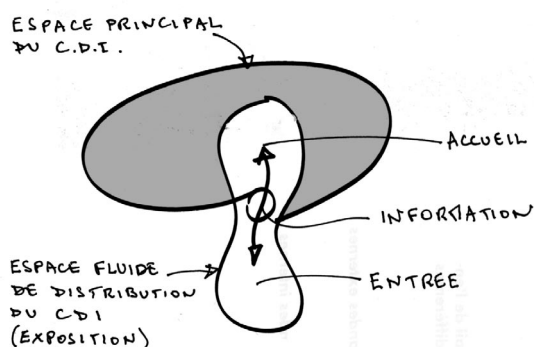
Tendances :

Le développement des nouvelles technologies a été particulièrement important ces dernières années et son évolution modifiera encore fortement l'aménagement des CDI.



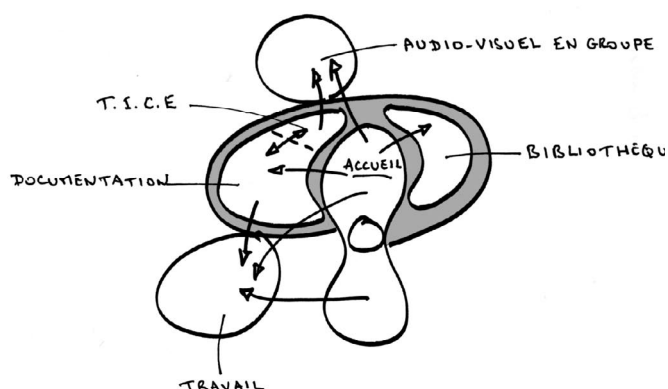
La conception d'un organigramme fonctionnel, relationnel et relativement proportionnel.

1 - Un grand espace principal et une relation intérieur/extérieur.



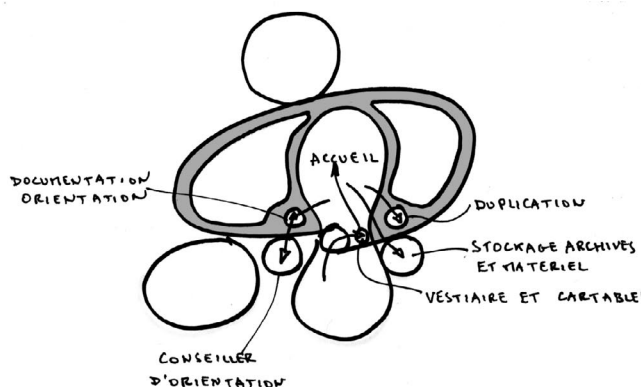
Un espace fluide et disponible (pour des expositions par exemple), assure une distribution progressive des lieux, de l'espace d'entrée en lien avec les distributions de l'établissement, à l'espace d'information qui sert d'articulation entre l'extérieur et l'intérieur du C.D.I., jusqu'à l'accueil autour duquel l'ensemble des fonctions du C.D.I. vont pouvoir s'organiser. Le positionnement du bureau et de l'accueil doit permettre un regard sur l'ensemble du CDI. Autour de l'accueil où le documentaliste assure les fonctions de prêt et de saisie, gravitent généralement les fichiers papier et/ou informatiques.

2 - Les espaces de consultation et de travail.



La documentation (textuelle ou électronique), et la bibliothèque sont les deux espaces majeurs du C.D.I. Le travail en groupe, avec audio-visuel ou non, occupe des surfaces importantes situées à l'extérieur de l'espace principal mais néanmoins en contact direct.

3 - Les petites fonctions essentielles d'un C.D.I.



En plus des fonctions majeures et de distribution de l'espace, l'usage a fait qu'un certain nombre de fonctions complémentaires s'avèrent nécessaires au bon fonctionnement d'un C.D.I. Situées à proximité de l'accueil ou de l'entrée, elles occupent pour certaines d'entre-elles des petites pièces contiguës. Le vestiaire et le rangement des cartables sont immédiatement à l'entrée, la documentation pour l'orientation et le bureau du conseiller d'orientation sont proches l'un de l'autre, la duplication et le stockage d'archives ou de matériel sont proche du poste du documentaliste.

Les composants de l'aménagement

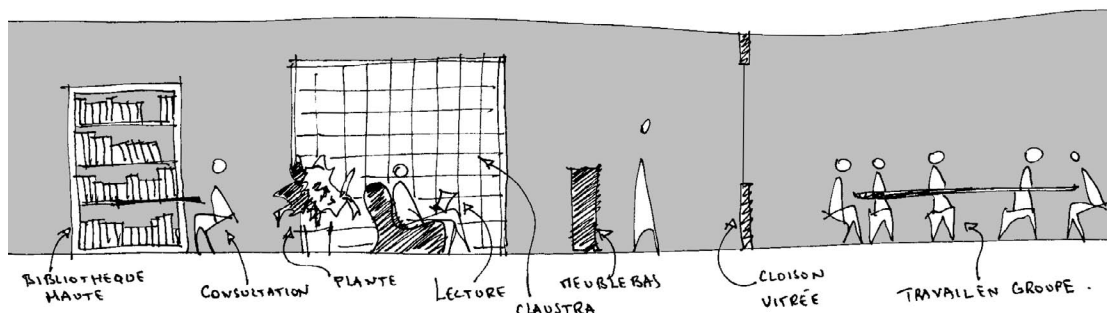
. L'acoustique et l'intimité :

La diversité des fonctions et des usages que regroupe le C.D.I. implique autant de nuisances sonores ou de besoins d'intimité pour lesquels des moyens et des parades différents pourront être envisagés. Là encore, il n'y a pas de recette ; les solutions sont toujours plurielles.

- . les circulations, qui doivent être fluides, peuvent apparaître bruyantes, perturbantes, ...
- . le travail seul, lecture, consultation, nécessite du calme et parfois de l'isolement pour ne pas être diverti,
- . le travail en groupe est généralement bruyant, dynamique et donc gênant pour les autres,
- . les activités liées aux Technologies Informatique et de Communication Electronique (TICE) sont parfois sonores, d'autant plus si elles sont pratiquées à plusieurs,
- . certains échanges, avec le conseiller d'orientation par exemple, exigent de la discrétion, de l'intimité, de l'isolement,

...

Les moyens à mettre en œuvre pour répondre à ces difficultés sont multiples et les relations entre les



fonctions peuvent s'exprimer dans une progression allant du contact direct à l'isolement total.

Un espace de transition, l'orientation des lieux et des positions de travail, des plantes, un meuble bas ou une bibliothèque haute, un claustra, la nature et la texture des matériaux utilisés, tous sont des éléments capables de créer une distance ou un filtre qui aide à protéger les usages les uns des autres. Mais dans certains cas, une cloison vitrée ou même opaque peuvent apparaître comme indispensables pour réduire les bruits ou pour favoriser la discrétion.

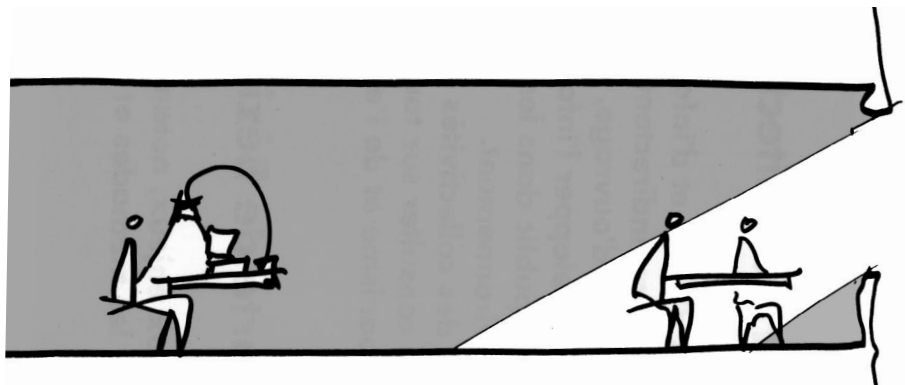
Outre ces aménagements spatiaux, on peut parfois envisager l'éloignement de certaines fonctions, ou bien gérer les activités dans un emploi du temps spécifique.



. **L'éclairage** est de deux types : artificiel et naturel. Si le premier est contrôlable, soit par la nature et la position du matériel utilisé, soit par sa capacité à être éteint ou allumé, ..., le second, plus rare, mais d'une qualité sans égale, est néanmoins difficile à maîtriser, si ce n'est dans un soucis d'atténuation par un système de pare-soleil lorsque la lumière se fait trop agressive ou, au contraire, par un complément artificiel si elle devient timide ou que la nuit se fait. L'éclairage artificiel combine à la base trois éléments qui feront la qualité d'ambiance dans un lieu donné : la source lumineuse (incandescente ou fluorescente), l'appareil (ou luminaire), la position dans l'espace.

Réserver les zones les plus lumineuses pour les fonctions qui en ont le plus besoin, (la lecture, les tables de travail,...), c'est aussi préserver les zones plus sombres pour les activités comme le multimédia, l'audio-visuel, ..., qui préféreront un éclairage d'appoint plus adéquat.

Si le type de lumière à utiliser selon les besoins est maintenant évident, il n'est pourtant pas suffisant, il reste à définir son orientation (latérale, zénitale, ...), son intensité, si elle est directe ou indirecte, sa couleur, la surface à éclairer (le diamètre du halo lumineux), ...



Conseils pratiques :

- pas d'usage exclusif d'une seule lumière (incandescente ou fluorescente) ; mixer les deux types de lumière : une base générale fluorescente et des éclairages directionnels incandescents (expo, lecture, ...),
- il existe plusieurs types de tubes de lumière fluorescente créant des impressions différentes (bien regarder les documentations) :
 - ± 2800°K = lumière chaude
 - ± 6500°K = lumière froide
- les tubes "lumière du jour" font une lumière froide,
- IRC 90 = bon rendu des couleurs
- IRC 50 = très mauvais rendu des couleurs
- la qualité se paye mais elle paye en retour : confort visuel, durée, économie d'énergie, ...
- Selon les caractéristiques des luminaires, les impressions seront très différentes ; les notions de rendement brut et de confort visuel (candela) sont à prendre en compte,
- selon la position de l'appareil, l'effet et le rendement seront différents : en applique, encastré, suspendu, sur table, en "lèche-mur", ...

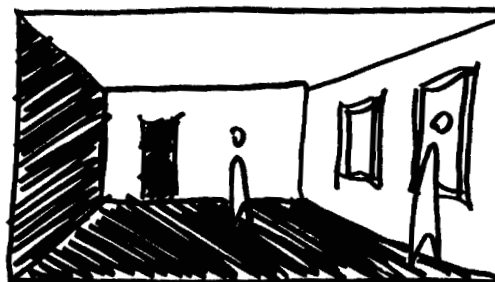
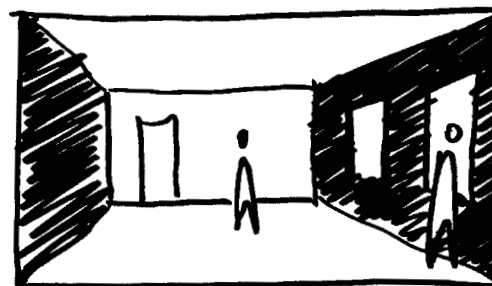
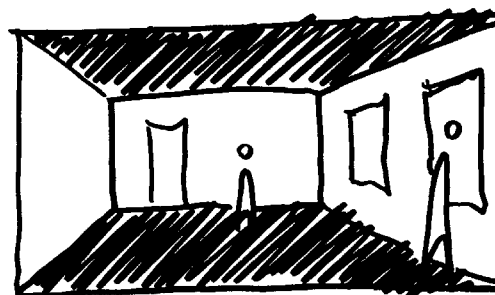
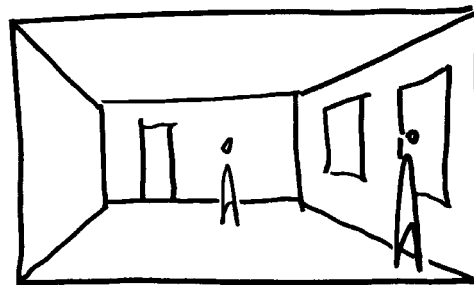
. **Les couleurs** sont utilisées dans les espaces du C.D.I. pour des raisons d'ambiance et de confort, mais aussi à des fins signalétiques. Chaudes ou froides, brillantes ou mates, denses ou translucides, elles sollicitent nos sens pour nous donner des impressions de calme ou de dynamisme, de plaisir ou d'agression, ...

Rouge, vert, bleu, jaune, ..., en plus de leur valeur d'ambiance, les couleurs, utilisées avec justesse et harmonie, facilitent le repérage des types d'ouvrages et renforcent l'identité de chacun des secteurs du C.D.I.

Elles peuvent être utilisées en de grands "à plat" colorés ou bien simplement pour la mise en valeur de certaines lignes de l'espace ou du mobilier, mais on peut aussi tirer parti de la couleur naturelle des matériaux.

Conseils pratiques :

- Pas d'usage exclusif d'une seule couleur ; la présence de 2 ou 3 couleurs en harmonie favorise l'accès "tous publics",
- une couleur foncée rétrécit l'espace, une couleur claire agrandit l'espace,
- ne pas donner de références vagues par rapport à une couleur, mais utiliser les références des nuanciers professionnels,
- ne pas appliquer une couleur sur la totalité de l'espace sans avoir fait des essais, (les surprises sont toujours de tailles en cas contraire!),
- plutôt appliquer des couleurs claires sur les grandes surfaces et ajouter des touches de couleurs vives ou foncées sur les menuiseries, signalétiques, montants de mobiliers, ...

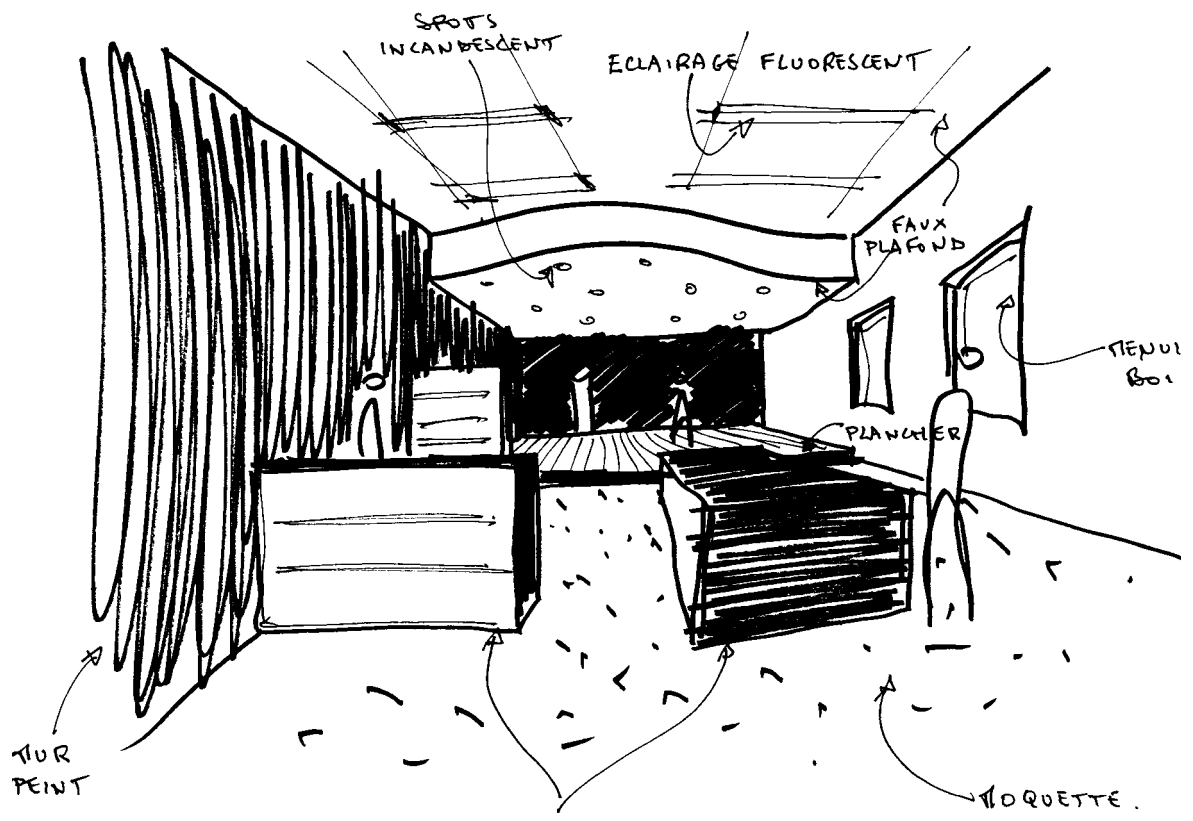


La quantité, l'intensité et la répartition des couleurs modifient la perception de l'espace (écrasement, profondeur, orientation, assise, ...).

. **Les matériaux** peuvent être éléments de sensation tactile (doux ou rugueux), de correction acoustique (alvéolé ou lisse), d'impression visuelle (chaud ou froid).

Une grande diversité de matériaux est disponible actuellement mais tout élément présent dans l'espace doit être réfléchi pour créer une combinaison harmonieuse et fonctionnelle : sol, mur, plafond, surfaces de mobilier, claustras, quincailleries, protections solaires, ...

Ils doivent être en adéquation avec l'identité et la fonction des espaces en complémentarité avec le travail sur les couleurs.



Conseils pratiques :

- tout matériau possède sa documentation donnant de nombreux renseignements sur le classement (usage, feu, ...), les garanties, la mise en œuvre, le prix (H.T. ou T.T.C.), l'entretien, ...
- pour la plupart des matériaux de décoration, il est possible de se procurer des échantillons. Une planche regroupant l'ensemble des échantillons sélectionnés et les nuanciers de couleurs utilisés permet de vérifier les harmonies.

. Le mobilier

Au delà des critères habituels de choix d'un mobilier (fonction, prix, esthétique), son rôle et sa position dans l'espace du C.D.I. sont tout aussi importants. Une étagère collée au mur pourra être plus facilement haute et pleine qu'une autre posée en épi, un mobilier sur roulettes ou modulable augmente les disponibilités de l'espace et donc les possibilités d'usage, ...



Conseils pratiques :

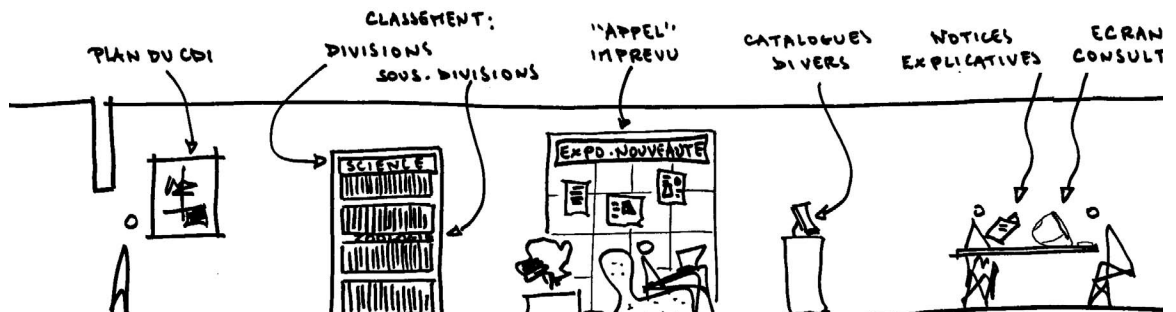
- le choix d'un mobilier ne se fait qu'après avoir organisé l'ensemble de l'espace et la répartition des secteurs.
- Le mobilier existant peut souvent être récupéré et rajeuni par un changement de quincailleries, une mise en couleur, ...

. La signalétique

En dernier lieu, la signalétique apporte et apprend le mode d'emploi de chaque secteur du C.D.I. Elle informe l'utilisateur des diverses ressources, l'aide à répondre à sa motivation première, à trouver les documents recherchés et peut aussi susciter des motivations imprévues ("Expo d'actualités" ou "panneau Nouveautés" par exemple).

Elle doit être vue facilement, sans chercher, et adaptée au niveau des utilisateurs pour que l'information soit rapidement perçue.

Elément indispensable de mise en valeur d'un Centre de Ressources Multimédia, la signalétique participe à l'apprentissage d'un C.D.I. et de ses diverses fonctions.



Conseils pratiques :

- A l'entrée du Centre, localisation des secteurs par un plan, puis
- Dans chaque secteur, les modalités d'accès aux documents : classement, fichier, catalogue, notice explicative, etc...

LE COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY (fiche exemple)

Le collège Saint-Exupéry et son environnement

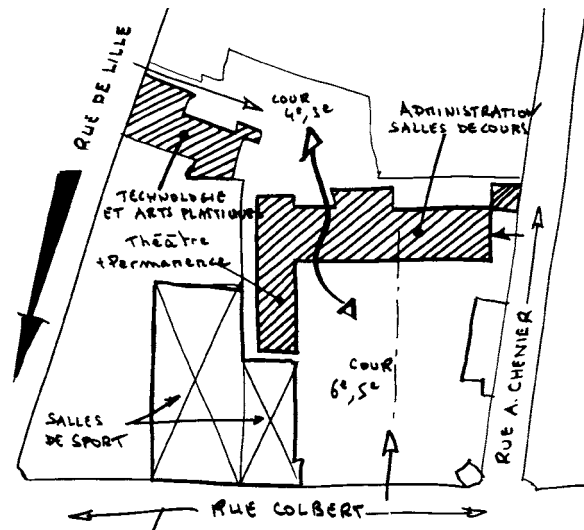
La parcelle s'ouvre sur trois rues.

Un bâtiment ancien, en "L", est en retrait de 2 rues relativement calmes. Il s'organise sur trois niveaux avec l'administration, la salle des profs et le théâtre au rez-de-chaussée et les salles de cours et la permanence aux étages.

Un bâtiment récent est en alignement sur une rue très passante (voitures, bus, ...). Il reçoit les salles de cours technologiques et arts plastiques.

L'accès à l'établissement se fait par les 2 cours selon une répartition de niveau de classe (6è, 5è sur une rue calme et 4è, 3è sur la rue passante).

Le passage d'une cour à l'autre se fait en traversant le bâtiment principal.



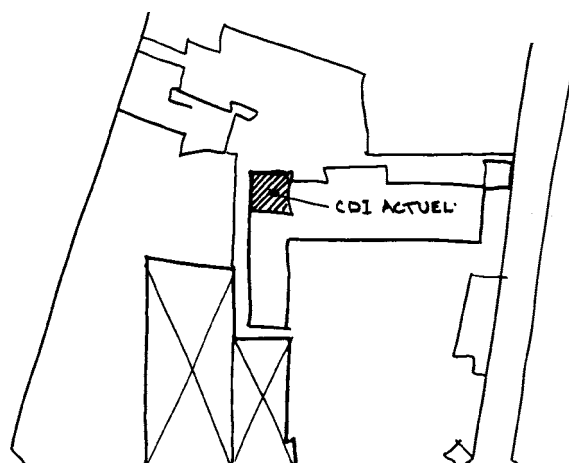
Le C.D.I. actuel dans le collège

Le centre de documentation et d'information est situé dans un point d'articulation central du collège, au 1er étage.

Sa surface d'environ 100m² est bien insuffisante pour un collège de 800 élèves et son espace est complètement saturé.

Toutes les fonctions du C.D.I. sont dans le même espace et il n'y a pas de lieu spécifique pour le travail en groupe, la reproduction, le stockage, la lecture-détente, ...

La lumière naturelle disparaît de plus en plus car les fenêtres sont maintenant masquées par des étagères.



Estimation des besoins

Pour un collège de 800 élèves, il faut prévoir une salle de 200m² environ accompagné de petites salles contiguës répondant aux besoins de stockage, de reprographie, de travail en groupe.

Dans la salle principale, la documentation, la bibliothèque et le multi-média s'articuleront autour de l'accueil en veillant à laisser de la place pour des lieux où la lecture se fera avec attention ou détente, mais toujours avec plaisir (qualité de lumière, de l'ambiance, ...).

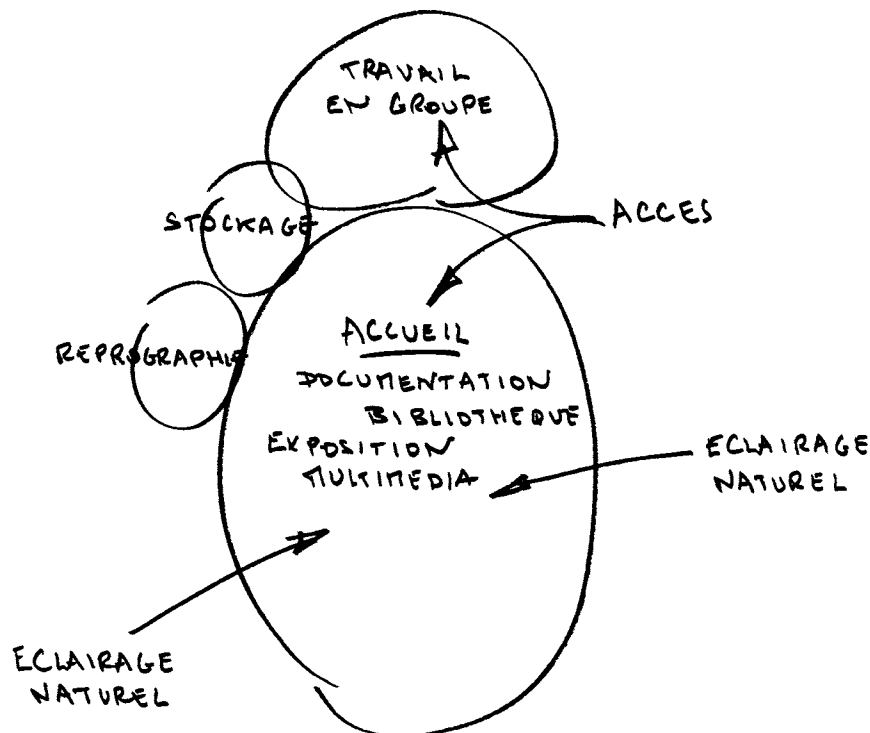
L'éclairage naturel en double orientation favorise des lumières de qualité qui se répartissent généreusement dans le volume.

l'accès au C.D.I. doit directement orienter vers l'accueil ; par ailleurs, un accès direct à la salle de travail en groupe permet de ne pas déranger la tranquillité du C.D.I.

La fluidité de l'espace permettra de recevoir des expositions à géométrie variables.

Etant rattaché à l'administration, le conseiller d'orientation n'a pas besoin d'un bureau à proximité du C.D.I.

Des salles spécifiques pour les activités audio-visuelles ne sont pas non plus nécessaire au vu de l'équipement déjà présents dans les salles de cours.



Le choix du lieu dans l'établissement

Le lieu le plus intéressant susceptible d'accueillir le futur C.D.I. et disponible dans l'établissement est l'ancien théâtre pour toute les raisons suivantes :

1) Sa situation dans l'établissement et le lien aux autres activités :

. tout d'abord, il est au cœur de l'établissement - le C.D.I. doit être un point clé de la transversalité ; il doit jouer un rôle majeur dans la pédagogie, il crée des liens entre tous les acteurs de la vie scolaire ainsi que

des ouvertures des uns vers les autres au delà même de ces programmes scolaires,

. la proximité des accès (entrée depuis les 2 cours de récréation, escaliers, couloirs) limite les déambulations injustifiées,
 . situé à proximité de la salle des professeurs, il facilite la complicité, la complémentarité entre enseignants et documentaliste,
 . il est à l'écart des rues et donc de la circulation et du bruit,
 . un accès direct à la cour permet des ouvertures occasionnelles du C.D.I. pour des

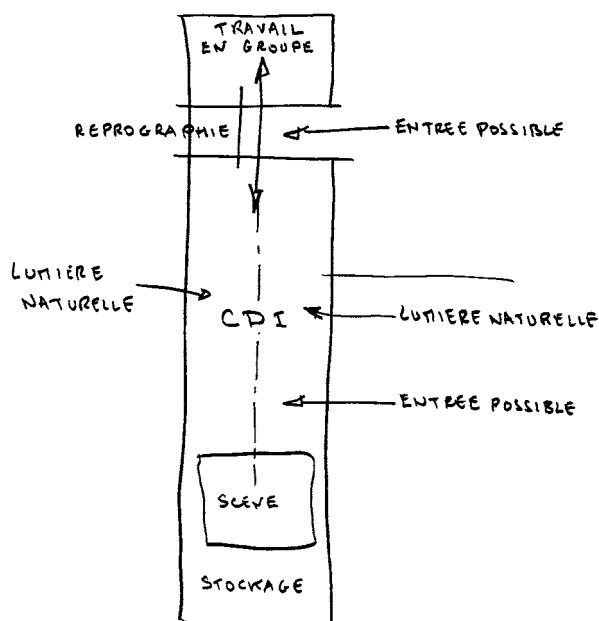
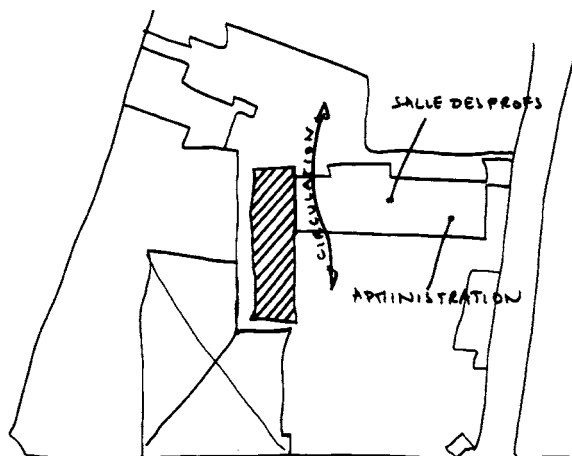
expositions, des séances de théâtre, des séances lecture dans la cour,...

2) Ses caractéristiques physiques :

. ses dimensions sont suffisantes pour permettre l'installation d'un C.D.I. pour un établissement de cette taille,
 . des locaux contigus peuvent accueillir les fonctions annexes de travail en groupe, de stockage, de reproduction,
 . il reçoit une lumière naturelle dont la qualité est confortée par sa double orientation,

3) les plus-values de ce lieu :

. chargée de valeurs d'ambiance et sentimentale, il est un lieu de mémoire et d'histoire de l'établissement,
 . la scène est un élément valorisant qui peut être utilisé pour privilégier une action du C.D.I.
 . la possibilité de conserver l'utilisation de ce lieu en théâtre enrichit la vie du C.D.I.
 . et enfin, le C.D.I. doit être un lieu agréable (le plus agréable) de l'établissement scolaire.



Au delà de toutes ces qualités, ce choix comporte néanmoins quelques inconvénients :

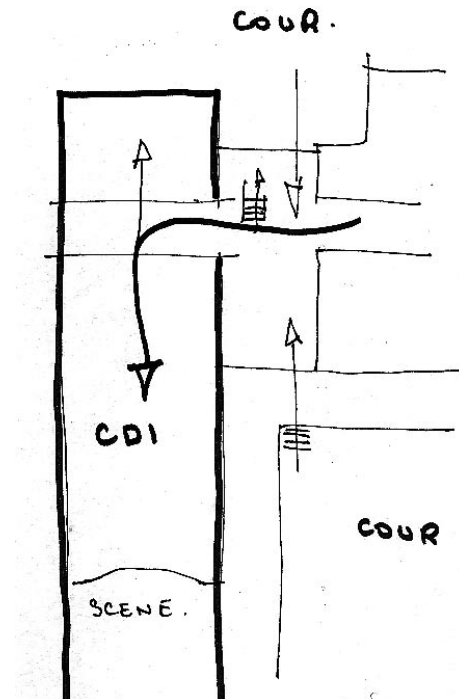
. la proximité immédiate de la cour peut entraîner des nuisances sonores et des allers et venues un peu trop intempestives,
 . la position du C.D.I. aurait pu être meilleure à mi-hauteur, au 1er étage (situé entre le rez-de-chaussée et le second)

Le choix de l'accès au C.D.I.

. l'accès depuis l'intérieur - le C.D.I. théâtre

C'est l'accès qui semble le plus rationnel et le plus simple à réaliser. En contact direct avec les principaux lieux de circulation, escalier, couloir, entrée depuis les deux cours de récréation, et à proximité de l'administration, de la salle des professeurs et des salles de cours, il permet d'accéder au C.D.I. théâtre par l'axe de la salle avec la scène en fond de perspective. Il respecte ainsi la découverte du lieu par son entrée traditionnelle.

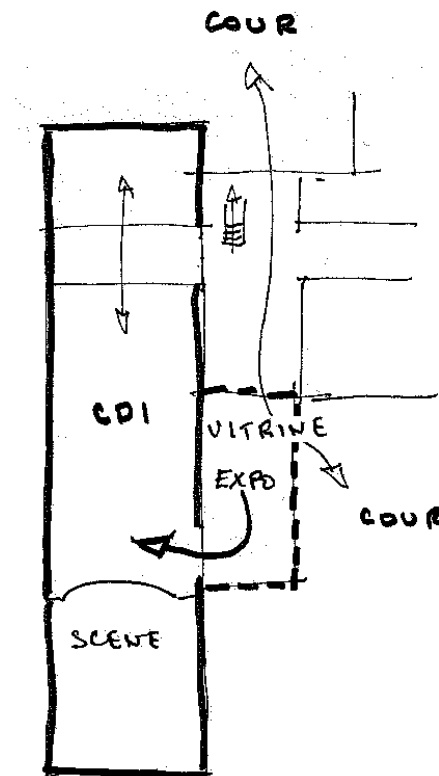
Par ailleurs il permet de mettre en relation aisément une salle contiguë qui peut devenir une salle de travail en groupe.



. l'accès depuis la cour - le C.D.I. vitrine

Créer un accès depuis la cour est un parti pris qui permettrait de donner une importance majeure au C.D.I. dans l'établissement. Une extension sur la cour, faisant office de sas et de lieu d'exposition, crée un effet vitrine pour le C.D.I. dans un lieu de passage quotidien.

Par contre, la vision du théâtre et de son organisation axiale souffrirait l'entrée latérale perturbant la lecture simple du lieu.



Les principes de compositions et les fonctions

. Valoriser le lieu scénique

Le lieu scénique cristallise à lui seul les valeurs affectives et d'ambiance du théâtre. Il est un lieu qui doit être vu de tous vers lequel l'ensemble des éléments constitutifs du C.D.I. doit s'orienter.

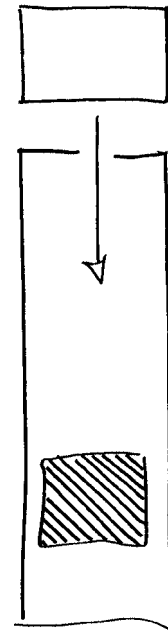
Désormais totalement intégré dans l'usage et l'aménagement du C.D.I., il pourra éventuellement être libéré pour des spectacles qui doivent demeurer tout à fait exceptionnels.

L'activité multimédia trouvera en la scène un lieu idéal pour sa mise en valeur.

La légèreté du mobilier, permettant aisément le dégagement de la scène et le rangement du matériel en sécurité dans le local arrière et la capacité à contrôler les qualités lumineuses (utile aussi bien pour le multimédia que pour les spectacles) viennent conforter ce choix.

Sous réserve d'un équipement électrique judicieusement disposé (alimentation, réseaux

informatique, éclairage, ...), le multimédia pourra pleinement affirmer son existence indépendamment et en complémentarité des activités traditionnelles du C.D.I. (documentation, bibliothèque, ...).

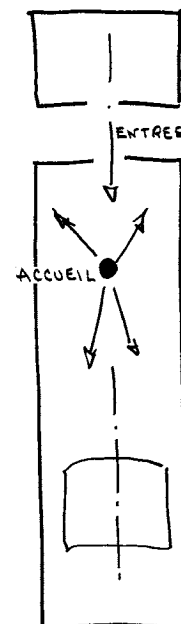
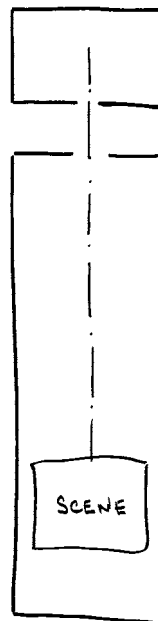


. Affirmer la symétrie du lieu par son axe

La valorisation de la scène passe par le respect du lieu et particulièrement de sa composition à la fois régulière et symétrique visible dès l'entrée dans cette salle. L'affirmation de cet axe facilite la compréhension globale du lieu y compris la relation avec la salle de travail en groupe.

. Voir et être vu

La simplicité du fonctionnement du C.D.I. sera confortée par la position de l'accueil sur cet axe. Situé face à l'entrée dans l'objectif d'un vis-à-vis immédiat, l'accueil aura aussi une vue rayonnante sur l'ensemble des lieux du C.D.I.



Les principes de compositions et les fonctions (suite)

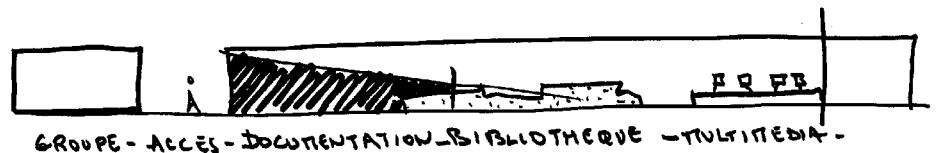
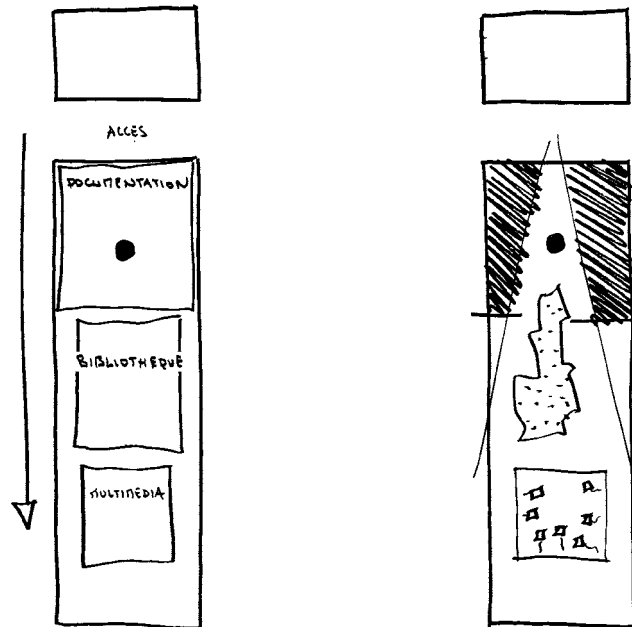
. Progression dans l'espace - redécouvrir le théâtre

Progression et densité - De la densité à la légèreté

Les activités principales du C.D.I. s'organisent depuis l'accès vers la scène en une progression dans l'espace. La documentation exprime la densité, la pesanteur, la bibliothèque est un lieu vaste et fluide qui libère l'utilisateur et sert de transition vers l'activité multimédia, lieu ultime du C.D.I. où le virtuel accompagne la légèreté et provoque l'imaginaire ; la scène est bien le lieu de l'activité théâtrale qui incarne le plus l'idée de la narration, de l'invention, du rêve, ...

Progression et mobilité - Du fixe et pesant au mobile et aérien.

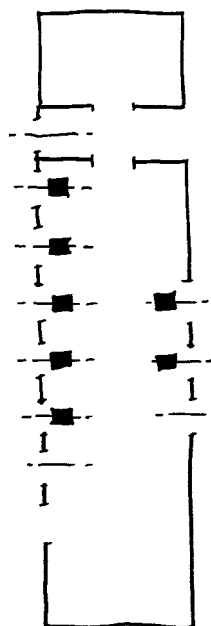
C'est par le mobilier, ses proportions, ses matières, ses situations dans l'espace du C.D.I., ses capacités à être déplacé, que va pouvoir être exprimé le sens et l'esprit de ce lieu de culture, de savoir, de plaisir. Il deviendra à travers cette progression, de moins en moins pesant, de plus en plus léger, aérien, pour finir par disparaître en temps voulu grâce à sa mobilité.



. Le rythme et la lecture

L'idée de progression évoquée ci-dessus est accompagnée par le rythme régulier des fenêtres sur lequel pourront s'appuyer judicieusement, et tout au long du C.D.I., des tables de travail.

Ces positions de lecture contrastent avec celles plus souples et modulables que l'on peut envisager dans les lieux de détente au centre de la bibliothèque (voir schéma précédent et esquisse fiche suivante).



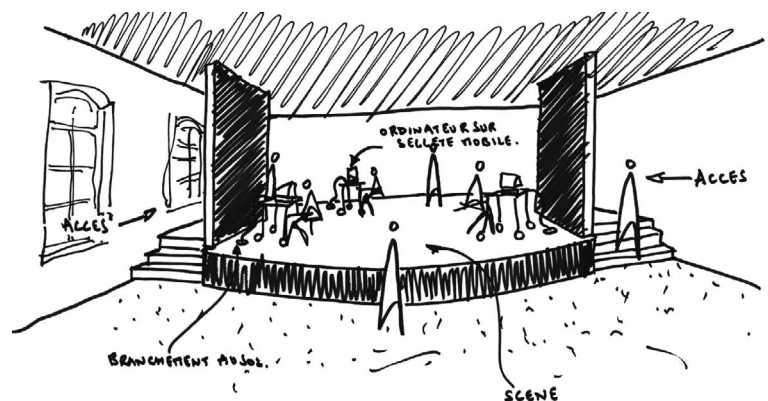
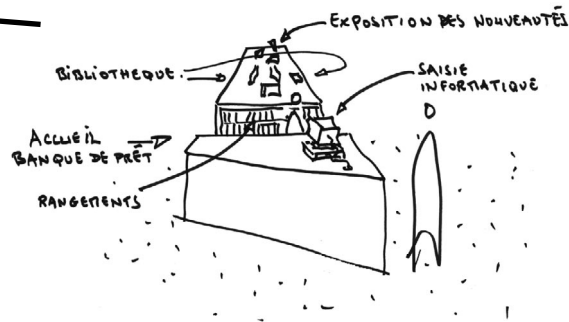
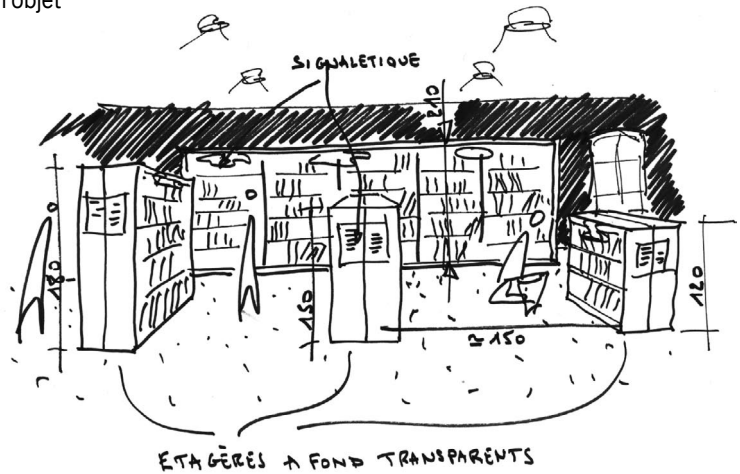
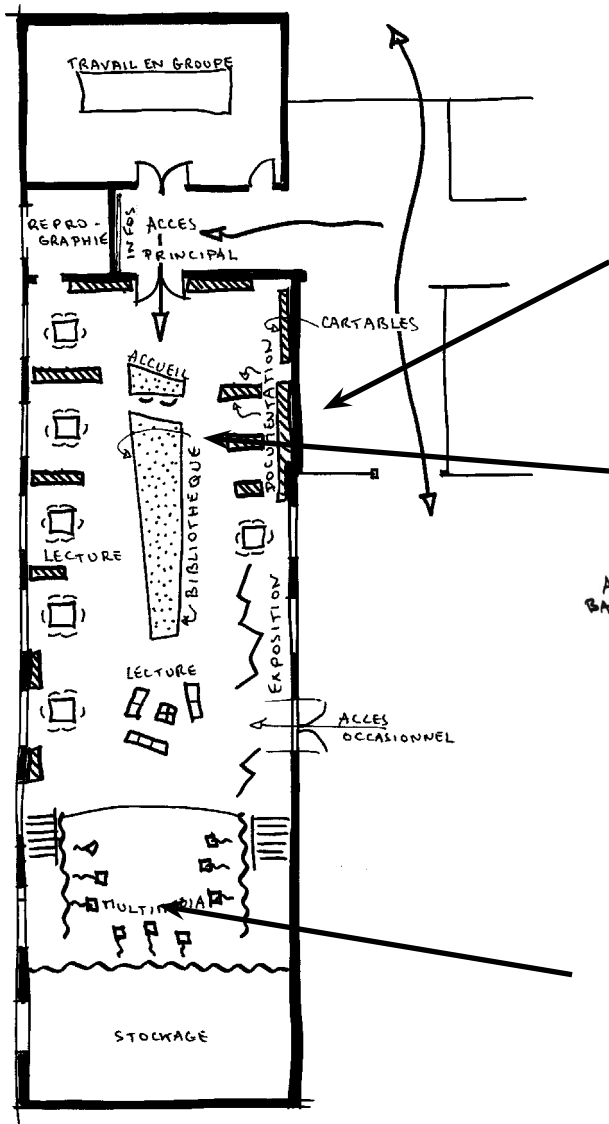
L'esquisse d'organisation

La superposition de l'ensemble des éléments constitutifs, rassemblés autour des principes de composition et des fonctions, permet d'élaborer une première esquisse où pourront figurer les fonctions du C.D.I. ainsi que les meubles dans leur volume, leur orientation et l'indication de leur hauteur.

Un quantitatif des besoins en équipement, en mobilier peut enfin être esquisé. Le devis financier dépendra alors du choix de leur gammes.

Dans la plupart des cas, le projet d'aménagement (s'il y a des travaux de gros œuvre ou de second œuvre) peut utilement faire l'objet

d'une mission de maîtrise d'œuvre : architecte, architecte d'intérieur. Dans ce cas, le choix se fera en privilégiant son expérience dans le domaine ou sa sensibilité à ce type de projet, mais aussi son contact et son écoute des besoins.



Partenaires

Architecture	Conseil Général Conseil Régional	Direction de l'enseignement et des bâtiments Direction des constructions de lycées
Pédagogie	Education Nationale	Rectorat : Inspection des établissements et de la vie scolaire I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres)
Participation à la rédaction de ce document		Danièle Lafargue, documentaliste, responsable de formation à l'I.U.F.M. de Lille.

Résumé

Conçu pour tous ceux qui souhaitent réfléchir sur l'aménagement de l'espace d'un Centre de Documentation et d'Information, ce cahier de recommandations trace aussi bien les étapes de la réflexion que les principaux éléments de programme ou les différents composants d'ambiance. Il s'agit avant tout de réfléchir avant d'agir en ayant pris en compte un maximum d'éléments.

Dix années d'intervention en stages de formation continue et initiale (MAFPEN/IUFM) pour documentalistes et de nombreux conseils sur site nous ont permis de constituer ce cahier.

Une collaboration étroite entre CAUE et Education Nationale en fut le meilleur garant de qualité.

Bibliographie

Ouvrages spécialisés

.**Un espace pour le livre** - Jacqueline Gascuel - Ed. du Cercle de la librairie, 1985.

.**Créer, rénover l'espace C.D.I.** - Ed. CRDP Limousin, 1994.

.**Le nouveau guide pratique du responsable C.D.I.** - Ed. WEKA.

.**Des couleurs pour nos écoles** - Michel Albert-Vanel et Chantal Zighera - Ministère de l'Education Nationale/Service Technique de l'Education Nationale, diffusion CNDP.

.**Ecole et architecture** - Marie-Christine Duriez (CAUE des Hauts de Seine) - Ed. CAUE des Hauts de Seine, 1985.

Réalisation

Rédaction : Béatrice Auxent et Christophe Rouvres, Architectes - Illustrations : Christophe Rouvres.

Conception : Béatrice Auxent et Christophe Rouvres.

Photo de couverture : CAUE du Nord



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

album - grand angle - instantané - déclic - scénario - zoom sur - et pour suivre - maîtrise d'usage - maîtrise d'action - maîtrise d'ouvrage - architecture - urbanisme - environnemen